

Déclaration des performances n°  
Code d'identification unique du produit type  
Usage(s) prévu(s)

Fabricant  
Document d'évaluation européen  
Évaluation technique européenne  
Organisme(s) notifié(s)  
Année de la première apposition

**A000522503**

**FINEO 8 (4 mm Planibel Clearlite – 0,1 mm vide – 4 mm Advanced for FINEO pos. 3)**  
**Ces vitrages isolants sous vide servent d'éléments de remplissage de l'enveloppe d'immeubles ; ils sont destinés à des applications intérieures et extérieures**

**AGC Glass Europe - Avenue Jean Monnet 4 - 1348 Louvain-la-Neuve - Belgique**  
**EAD 300021-00-0404**  
**ETA 20/0048**  
**1136 1174**  
**24**

## Performance(s) déclarée(s)

CARACTÉRISTIQUE ESSENTIELLE	MÉTHODE DE RÉFÉRENCE	PERFORMANCE	SYSTÈME ÉVCP
Réaction au feu	Règlement (UE) 2016/364 <sup>1</sup>	A1	3,4
Comportement mécanique	EAD 300021/00-0404	Validée <sup>2,3</sup>	3
Performance en isolation aux bruits aériens	ISO 19916-1:2018	Rw (C;Ctr) = 35 (-2;-5) dB	3
Coefficient de transmission thermique et facteur solaire	ISO 19916-1:2018	Ug = 0,7 W/m <sup>2</sup> K g = 66%	3
Spectre visible <sup>5</sup> $\tau_v / \rho_v / \rho'_v$	EN 1096-1	87 % / 7% / 9 %	3
Spectre solaire <sup>5</sup> $\tau_e / \rho_e / \rho'_e$	EN 1096-1	61 % / 31% / 27 %	3
Gamme thermique <sup>5</sup> $\epsilon_{n,d}$	EN 1096-1	0,02	3
Durabilité du verre à couche	EN 1096-3:2012	Classe : C - Passe	3
Durabilité du verre isolant sous vide	EAD 300021/00-0404	Passe <sup>4</sup>	3

<sup>1</sup> Règlement délégué (UE) 2016/364 de la Commission, sans nécessité de tests supplémentaires car répondant aux conditions exposées dans la Décision 96/603/CE de la Commission modifiée par les Décisions 2000/605/CE et 2003/424/CE de la Commission.

<sup>2</sup> La résistance au fluage des piliers est validée (voir point C.2 du document EAD 300021-00-0404). La force de rupture minimale en compression est de 90 N à l'état initial, avant assemblage en vitrage isolant sous vide.

<sup>3</sup> Épaisseur équivalente = 8,1 mm ; pour le calcul des charges de vent, de neige, de poids propre, horizontale et ponctuelle sur des ouvrages vitrés ayant une fonction de barrière de sécurité, ainsi que des charges d'entretien, l'épaisseur équivalente du vitrage isolant sous vide à prendre en considération est l'épaisseur totale du vitrage.

<sup>4</sup> Coefficient U inchangé après l'essai de résistance au vieillissement. Le changement relatif de température de surface est  $\Delta T_c = 3,19 \%$  ; la résistance au gradient de température a été évaluée selon EAD 300021/00-0404, point 2.2.9.

<sup>5</sup> Données techniques de la couche.